Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du préavis PR19.05PR

concernant une demande de crédits d'investissement de CHF 3'220'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 1'465'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2019

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 26 mars 2019.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Claude-Anne JAQUIER, Marceline MILLIOUD, Jean-David CHAPUIS, Didier FORESTIER, Roger GYGAX, Anthony REYMOND et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de M. Pierre DESSEMONTET, Municipal, M. Philippe GENDRET, Chef de service et M. André FAVRE, Chef de section Logistique et Engineering. Nous les remercions pour la qualité de leur présentation claire et complète, ainsi que pour les réponses détaillées apportées à la commission.

Rappel du contexte

Les réseaux d'eau, de gaz et d'électricité ont une durée de vie moyenne de 50 ans. Afin de maintenir l'ensemble du réseau fonctionnel, il convient donc de le renouveler à un taux de 2%, ce qui correspond à un investissement annuel moyen de CHF 5'000'000.-. Ces dernières années, la Municipalité a continuellement accru ses efforts pour augmenter le taux de renouvellement et, pour la première fois, le montant alloué cette année a atteint l'investissement souhaité de CHF 5'000'000.-. La commission salue ces efforts, qui permettent de minimiser les fuites, de garantir la sécurité des installations et un fonctionnement optimal et durable des réseaux. Il peut être rappelé que les investissements dans la rénovation des réseaux sont inclus dans le calcul du montant facturé aux bénéficiaires de ces derniers et sont in fine intégralement récupérés par la Commune.

La commission souhaite également mettre en avant le travail de coordination entre les différents services de la Ville, qui permet d'optimiser la conduite des projets, de réduire les coûts globaux, ainsi que l'impact sur les riverains.

Projets de renouvellement 2019

Les projets suivants bénéficieront du montant demandé dans ce préavis.

Rue Cordey, CHF 2'675'000.-

L'âge moyen des conduites à la rue Cordey est de 57 ans. Les travaux comprennent le remplacement des conduites d'eau et de gaz, le renouvellement du réseau électrique, la pose d'un nouvel éclairage public et la réhabilitation des collecteurs des eaux claires (EC) et eaux usées (EU).

Des discussions ont actuellement lieu concernant l'aménagement de surface et la mobilité sur ce périmètre. La commission soutient et encourage ces discussions visant à fluidifier le trafic et à améliorer la sécurité des différents modes de transport, dont la mobilité douce. Les services concernés entreprendront les démarches nécessaires en temps voulu afin d'obtenir d'éventuelles subventions dans le cadre de la mobilité de ce secteur.

Rue Valentin (I et II), CHF 1'598'000.-

Ces travaux sont réalisés dans le cadre des mesures d'accompagnement de la route de contournement et visent à remplacer les conduites d'eau et de gaz, de renouveler le réseau électrique, de poser un nouvel éclairage public et de viabiliser la parcelle 6440. Ces travaux seront décalés d'un trimestre par rapport à ce qui a été présenté dans le préavis.

CAD STEP, CHF 515'000.- (approuvé dans le préavis PR18.18PR)

Renouvellement d'une partie du réseau électrique durant la pose des conduites de chauffage à distance.

Place d'Armes, CHF 50'000.- (approuvé dans le préavis PR18.26PR)

Études pour le renouvellement du réseau électrique prévu lors des travaux de la construction du parking souterrain.

Réserve d'opportunité, CHF 412'000.-

Cette réserve est une nouveauté qui permettra de répondre à des éléments imprévus sans avoir à pénaliser d'autres projets. À titre de comparaison, le coût des interventions d'urgence s'élevait à CHF 655'000.- en 2017. Une partie de la réserve d'opportunité sera utilisée pour la détection des fuites dans le réseau d'eau, afin d'identifier les secteurs à renouveler en priorité dans le futur, sans avoir à attendre une manifestation extérieure de ces fuites. Si ce montant n'est pas intégralement utilisé, le solde sera gardé pour une autre année.

La Brinaz, CHF 1'200'000.- (approuvé dans le préavis PR15.03PR)

Déplacement d'une conduite d'eau en lien avec le projet de renaturation de la Direction générale de l'environnement (DGE).

Conclusions:

L'investissement pour le renouvellement des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité a triplé au cours des cinq dernières années et arrive ainsi pour la première fois cette année à un montant de CHF 5'000'000.-, permettant ainsi un taux de renouvellement annuel moyen de 2%. Ce préavis prévoit également pour la première fois une réserve d'opportunité pour pouvoir répondre aux événements imprévus et pour détecter les fuites d'eau, sans pénaliser d'autres projets.

La commission salue les efforts entrepris pour viabiliser les réseaux de la Ville à court et à long termes. Ainsi, après délibération, c'est à l'unanimité de ses membres que la commission vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis PR19.05 tel que présenté par la Municipalité.

Yverdon-les-Bains, le 3 avril 2019

Younes Seghrouchni, rapporteur